



Cabinet MS/D202200350

Auch, le 21 NOV. 2022

Mesdames, Messieurs,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 25 octobre.

Dans ce cadre, j'ai demandé à Monsieur le Préfet une intensification des contrôles de police pour renforcer leur présence sur le terrain et faire valoir l'arrêté du Département.

De plus, j'ai demandé le suivi du dossier de déclassement afin d'envisager de potentielles nouvelles procédures.

Je vous prie de croire, Mesdames, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

**Philippe DUPOUY**

**Président  
du Conseil Départemental du Gers**

**Association Gascogne sans Poids Lourds  
Mairie de Nogaro  
1 Place de la Mairie  
32100 NOGARO**

## PROJET DE LETTRE A CAZENEUVE

Monsieur le député

Nous nous permettons de vous rappeler notre lettre en date du 15-09-22 dont vous trouverez à toutes fins copie ci-jointe et à laquelle nous n'avons reçu aucune réponse à ce jour.

Les 2 membres du bureau de notre association, auxquels vous avez accordé un bref entretien avant votre réélection, avaient acquis la certitude que vous étiez à nos côtés dans ce combat contre les PL qui sévissent aux centres des villages.

Notre bureau s'interroge donc aujourd'hui sur votre réelle implication dans la cause que nous défendons et que vous avez pourtant déclarée légitime.

Nous nous sommes donc résolus à vous relancer concernant les actions que vous pourriez entreprendre pour hâter la demande de déclassement des départementales D931 eD924.

Vous savez en effet que la lenteur de ces procédures de déclassement est le prétexte derrière lequel se réfugie l'actuel Président du Conseil Départemental du Gers pour ne pas réformer l'arrêté passoire pris par son prédécesseur.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Député ? en l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Présidente

Edith Goudier,

Et Christian Clayzac ;

Chargés de communication Médias.